

# La profanation des hosties de Bruxelles de 1370

*présence, récurrence et persistance d'un mythe*

*Par Philippe Pierret, conservateur  
au Musée Juif de Belgique*



# La profanation des hosties de Bruxelles de 1370

présence, récurrence et persistance  
d'un mythe <sup>1</sup>

*Par Philippe Pierret, conservateur  
au Musée Juif de Belgique*

<sup>1</sup> Ce texte est une version remaniée de celui que nous avons présenté lors du colloque organisé par l'Eglise protestante, dans le cadre de l'exposition "Shoah" qui s'est tenue à Quaregnon du 29/04/2003 au 15/05/2003.



Le scribe Isaac Ben Elisha de Bruxelles, (colophon du XVI<sup>e</sup> siècle)  
Manuscrit Lévy, 19, fol. 625.  
© Staat und Universitätsbibliothek, Hambourg (D)

Le hasard fait-il bien les choses? Probablement, et, bien que l'usage du vocable 'hasard' ne soit en rien utilisé par provocation, il convient de saluer pareille opportunité. Celle de pouvoir, grâce à l'abbé Jean-Luc Blanpain, homme-orchestre de ce jubilé de la paroisse de Notre Dame de la Chapelle, évoquer une fois encore ce dramatique épisode de l'histoire de Bruxelles, de la vie des juifs dans la cité médiévale. Dramatique car il fut bien question, non pas de la naissance de la principale fête religieuse du pays, mais bien de la perte de vies humaines, ici à Bruxelles en 1370, là, dans plus de trente villes d'Europe, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles.

Les rivalités religieuses, les querelles de pouvoir et les disputations judéo-chrétiennes de jadis auront conduit des hommes de robe et de foi, à torturer sans vergogne et à faire disparaître sur les bûchers d'autres hommes et d'autres femmes, qui n'avaient à l'évidence pour autre culpabilité que celle d'adhérer à une autre religion, à un culte différent<sup>2</sup>. Ce triste bilan nous est parvenu, malgré les initiatives récurrentes, réparties sur près de six siècles, tantôt personnelles, émanant d'un pape ou d'un évêque, tantôt collective, de la part de dignitaires ou de chefs d'état<sup>3</sup>.

En Belgique, - après les lamentables querelles du XIX<sup>e</sup> siècle survenues au moment où des membres de l'Eglise s'apprêtaient à célébrer en procession le jubilé du 500<sup>e</sup> anniversaire -, il aura fallu attendre quatre-vingt-dix-huit années de plus pour que cette légende néfaste soit démentie et "rectifiée" officiellement par les plus hautes autorités ecclésiastiques du pays<sup>4</sup>.



Gravure extraite de l'ouvrage de de Cafmeyer, Bruxelles, 1720  
© Collection du Musée Juif de Belgique

Die Ioden sijn gestraft met  
gloeynde tangen geyepen  
en levendich verbrant  
Les Juifs sont puni tanaille  
et puis Brulle tout vifs.

<sup>2</sup> Le grand érudit William Tyndale, ami d'Erasmus, auteur de la traduction du Nouveau Testament en anglais est brûlé à Vilvoorde en 1536 sur ordre de l'empereur Charles Quint.

<sup>3</sup> Dès 1235, le pape Grégoire IX et ensuite le pape Innocent IV, en 1247, réfutaient toutes ces légendes, disculpaient les populations juives et condamnaient publiquement et sévèrement les auteurs de ces calomnies.

<sup>4</sup> La dernière accusation de profanation d'hosties aurait été faite à l'encontre des juifs, en 1836, dans la ville de Bislad (Roumanie). Cf. I. LOEB, *La Situation des Israélites en Turquie, en Serbie, et en Roumanie*, Paris, 1877.

A cette occasion, une plaque en bronze sera apposée dans le chœur de la cathédrale des Saint-Michel et Gudule en présence du primat de Belgique, le cardinal Suenens, de Paul Philippson, président du Consistoire central israélite de Belgique et du grand-rabbin de Bruxelles, Robert Dreyfus.

“En 1370 la communauté juive de Bruxelles a été accusée de profanation du Saint-Sacrement et punie pour ce motif. Le vendredi saint 1370 à la Synagogue, des Juifs auraient transpercé de poignards des hosties dérobées dans une chapelle. Du sang aurait coulé de ces hosties.

En 1968, dans l'esprit du deuxième concile du Vatican, les autorités diocésaines de l'archevêché de Malines-Bruxelles, après avoir pris connaissance des recherches historiques sur le sujet, ont attiré l'attention sur le caractère tendancieux des accusations et sur la présentation légendaire du miracle. ”



© Photographie de Ph. Pierret



Gravure extraite de l'ouvrage de de Cafmeyer, Bruxelles, 1720  
© Collection du Musée Juif de Belgique

Cette contribution se propose de retracer brièvement l'histoire de ce récit légendaire dans la diachronie. D'en examiner l'iconographie particulièrement soutenue et qui se reflète dans des œuvres (monuments, pièces littéraires, ouvrages d'architecture "arc de triomphe", peintures<sup>5</sup>, vitraux, gravures, tapisseries, médailles, cartes postales), constituant aujourd'hui un corpus d'étude non négligeable, tant pour l'historien de l'art que pour le sociologue ou l'historien des mentalités. Certains chercheurs ont même voulu voir dans les gravures réalisées sur le thème de la profanation de Bruxelles de de Cafmeyer les origines de la bande dessinée antisémite; cela nous paraît quelque peu excessif<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Bien que la majorité des œuvres peintes ou sculptées étaient destinées à figurer dans la chapelle dédiée spécialement au Saint sacrement, il existe aussi un splendide retable de Jansz Claes (XVI<sup>e</sup> siècle) représentant deux profanations. Cf. Musée de la Maison du Roi à Bruxelles.

<sup>6</sup> D. PASAMONIK, "Antijudaïsme aux origines de la bande dessinée belge", in *Antisémythes, l'image des juifs entre culture et politique (1848-1939)*, dir. M.-A. MATARD-BONUCCI, Paris, 2005. L'auteur considère, à tort, que le livre du chanoine de Cafmeyer est le premier récit illustré. Celui d'Etienne Ydens est antérieur de plus d'un siècle et contient neuf gravures sur le sujet. Cf. note infrapaginale.

Notre intention n'est donc pas de reprendre ici tous les développements scientifiques des auteurs d'hier et d'aujourd'hui qui ont fait couler des "flots d'encre qui précédèrent ou qui suivirent les flots de sang"<sup>7</sup>. Parmi les chroniqueurs, historiens, spécialistes, on retiendra plus particulièrement l'étude approfondie du Pr. Luc Dequeker<sup>8</sup>, qui a rassemblé une bibliographie exhaustive du sujet et de son contexte, mais aussi les travaux d'Anne Van Ypersele de Strihou<sup>9</sup> sur le mobilier de la collégiale. Il est à remarquer que les autorités ecclésiastiques ont eu l'initiative de publier le texte du professeur Dequeker (2000) qui a le mérite de résumer l'affaire en la situant dans son contexte, levant toute ambiguïté, contrairement au texte de la plaque apposée en 1977.

Dans un souci d'éducation et de préservation de la mémoire, le Musée Juif de Belgique collectionne depuis près de vingt ans des ouvrages et des œuvres d'art en rapport avec cette légende. Nous souhaitons, conformément à l'éthique de notre charte muséale présenter les principaux aspects de ce récit mythique pour expliquer au public que les temps de crise ou de tensions internationales ont trop souvent fait ressurgir les accusations de meurtre rituel, d'empoisonnement, de profanation d'objets religieux du culte majoritaire, véhiculant au passage les haines séculaires à l'égard des juifs mais aussi à l'égard d'autres minorités.<sup>10</sup>

Parmi les trois principaux ouvrages datant respectivement des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, soutenant virulemment ou démontant méthodiquement le miracle, citons celui de Bruxelles de 1605, du chanoine Etienne Ydens, "Histoire du S. Sacrement de Miracle. Enrichy des Figures", richement illustrée; celui de de Cafmeyer, intitulée "Vénérable histoire du Très-Saint-Sacrement de Miracle" traduite en français par George De Backer, Bruxelles, 1720-1735", ou encore celui de Dom Liber, alias Charles Potvin, "Le faux miracle du Saint-Sacrement à Bruxelles", Bruxelles, 1874<sup>11</sup>. Ce sont ces trois ouvrages qui ont servi de sources documentaire et iconographique pour étayer notre réflexion.

Pour ce qui concerne l'iconographie en particulier, on se référera aux deux ouvrages richement illustrés des chanoines Etienne Ydens<sup>12</sup> et Pierre de Cafmeyer cités supra<sup>13</sup>. Notons que le second, postérieur de cent quinze ans, est enflé d'un antijudaïsme

religieux et racial obvie. La représentation du juif dans les gravures diffèrent à cet égard considérablement de l'ouvrage d'Ydens. Cette contribution est aussi l'occasion de montrer les courants contradictoires au sein du clergé catholique en ce XVIII<sup>e</sup> siècle, période de réadmission des juifs dans nos régions, en rappelant l'action du franciscain Ganganelli, futur pape Clément XIV, qui dans son mémoire conclut à l'inanité de l'accusation de crime rituel survenu dans la ville de Iampol (1756), en Pologne.

<sup>7</sup> L. POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme Du Christ aux juifs de Cour*, vol. 2, Paris, 1961, p. X.

<sup>8</sup> L. DEQUEKER, *Het sacrament van mirakel. Jodenhaat in de Middeleeuwen*, Louvain, 2000.

<sup>9</sup> A. VAN YPERSELE DE STRIHOUS, *Le trésor de la cathédrale des Saints Michel et Gudule à Bruxelles*, Bruxelles, 2000.

<sup>10</sup> Rappelons l'étonnant parallèle à propos de la présence des moines français en Chine au XIX<sup>e</sup> siècle, accusés en tant que minorité de commettre des crimes rituels, en recueillant des "enfants pour leur arracher les yeux et le cœur pour en faire des philtres". A. LEROY-BEAULIEU, *Les Juifs et l'antisémitisme, Israël chez les Nations*, Paris, 1894, p. 43.

<sup>11</sup> Écrivain belge de langue française né à Mons en 1818, décédé à Bruxelles en 1902. Poète, auteur dramatique, journaliste, il représente cette génération qui tenta de doter la Belgique d'une "littérature nationale".

<sup>12</sup> E. YDENS, *Histoire du S. Sacrement de Miracle. Enrichy des Figures*, Bruxelles, 1670. Il existe une première édition datant de 1605.

<sup>13</sup> Ouvrage, incohérent dans sa pagination, imprimé chez Georges de Backer en 1720,, composé de 50 pages au format 42 x 24,5 cm. suivi d'une première suite de 36 pages, d'une seconde suite à l'occasion du jubilé de 1735.

## Le contexte: vie juive dans nos régions

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est peut-être utile de retracer brièvement le contexte dans lequel surgit cette accusation. En effet, si comme le dit Πολιάκων "tout concourt à faire de l'Allemagne le pays d'élection de l'antisémitisme", en témoigne la première accusation de profanation à Belitz, en 1243, plaçant Bruxelles au 11<sup>e</sup> rang dans cette chronologie meurtrière<sup>14</sup>, nous sommes frappés par les similitudes de la chronique du Liégeois Jean d'Outremeuse (1338-1400) qui rappelle qu'en 1150 eut lieu le miracle suivant<sup>15</sup>.

“ (...) Il arriva à Cologne que le fils d'un juif qui était converti alla le jour de Pâques à l'église pour prendre le corps de Dieu ainsi que les autres; il le mit dans sa bouche et le porta en hâte à sa maison; mais quand il rentra de l'église, il prit peur et se troubla: il fit une fosse dans la terre et l'ensevelit dedans; mais un prêtre survint, ouvrit la fosse et y trouva la forme d'un enfant, qu'il voulut porter à l'église; mais il vint du ciel une grande lumière, l'enfant fut enlevé des mains du prêtre et porté au ciel. ”

On voit que les éléments essentiels à la propagation de récits légendaires sont en place, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle: l'acte sacrilège et la transformation de l'hostie en chair vivante (le miracle). Les meilleurs spécialistes de la question ont affirmé à ce propos que l'origine de cette antique fable, déjà consignée chez Grégoire de Tours, serait orientale, venue d'Antioche ou de Beyrouth par le truchement des croisés<sup>16</sup>.

Malgré les interventions et les résultats de la docte commission d'experts chrétiens et de juifs convertis mandatés par l'empereur Frédéric II, stipulant formellement qu'"il ne se trouvait rien, ni dans l'Ancien Testament, ni dans les ordonnances juives appelées Talmud, dont on aurait pu conclure que les juifs étaient avides de sang humain", ils furent pourtant régulièrement molestés, pourchassés, exécutés dans toute l'Europe. Le saint siège lui-même, en la personne d'Innocent IV souhaita mettre un terme à ces calomnies promulguant en 1247 une bulle au texte univoque!

“ Bien que les Saintes écritures enseignent aux juifs tu ne tueras point et leur interdisent à Pâques de toucher tout cadavre, on les accuse à tort de se partager les cœur d'un enfant assassiné en prétendant que cela leur est prescrit par leur lois, tandis que cela y est résolument contraire. Trouve t-on un cadavre quelque part, c'est à eux qu'on impute méchamment le meurtre. On les persécute en prenant pour prétexte ces fables, ou d'autres toutes pareilles, et contrairement aux privilèges qui leur sont accordés par le Saint-Siège apostolique, sans procès et sans instruction régulière, en dérision de toute justice, on les dépouille de tous leurs biens, on les affame, on les incarcère et on les torture, de sorte que leur destin est pire que celui de leurs pères en Egypte (...) ”<sup>17</sup> ”

Mais le mal avait pris racine, et la fable de meurtre rituel, tantôt transposée, tantôt réutilisée en profanation d'hosties sera progressivement récupérée comme justification du massacre de masse des populations juives initié par les croisés, et relayés par certains courants populaires et religieux. L'édifice monolithique de la chrétienté médiévale commençant à s'effriter, il laisse apparaître des nouveaux courants parmi le peuple, classe majoritaire mais ne disposant que de peu de droits.

Gravées désormais dans l'imagination populaire, ces accusations allaient être sans cesse ravivées par le biais de différents cultes, processions, pèlerinages, canonisations auxquels la communauté des chrétiens du Brabant médiéval et moderne n'échappera malheureusement pas! Paraphrasant Léon Πολιάκων dans sa magistrale histoire de l'antisémitisme, le XIX<sup>e</sup> siècle fut sans aucun doute le siècle européen le plus fertile en crises et catastrophes de tout genre. Les famines sans commune mesure de 1315, de 1320 serviront de prétexte à la croisade des Pastoureaux, grands pourfendeurs de juifs. La peste de 1347 sera également un facteur accélérateur de la destruction des juifs d'Europe.

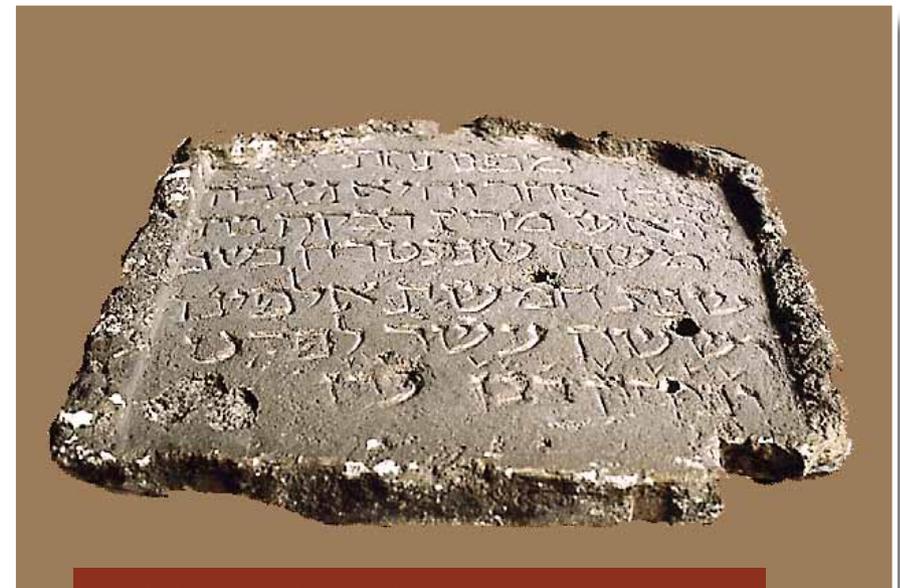
<sup>14</sup> Après Belitz, Paris, 1290; Laa (Autriche), 1294; Röttingen, 1298; Korneuburg, 1298; Ratisbonne, 1299; Saint-Pälten, 1306; Cracovie, 1325; Güstrow, 1337; Deggendorf, 1338; Pulak, 1338; Enghien (Bruxelles), 1370; Prague, 1388; Pösen, 1399; Glogau, 1401; Ségovie 1410; Ems, 1420; Breslau, 1453; Passau, 1478; Sternberg, 1492; Berlin, 1510, Mittelberg (Alsace), 1514; Sochaczew (Pologne), 1558. Cf. J. JACOBS, "Desecration of host", *Jewish Encyclopedia*, vol. VI, New York, 1904, pp. 481-484.

<sup>15</sup> Jean d'Outremeuse, Extrait de *Ly Myreur des Histors*, Bruxelles 1864, vol. IV, p. 403. Cf. L. POLIAKOV, *op. cit.*, vol. 1, p. 75.

<sup>16</sup> L. POLIAKOV, *op. cit.*, vol. 1, p. 76.

<sup>17</sup> E. BERGER, *Les registres d'Innocent IV*, Paris, 1884, p. 403.

Confirmant ce qu'Henri Pirenne avait déjà énoncé, les historiens actuels s'accordent généralement à dire que nos régions ne comptèrent aucun établissement juif important avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Certes il y eut bien quelques familles juives établies dès le haut moyen-âge dans les villes de Tournai, Huy et Liège, mais les sources concernant ces établissements sont sujettes à caution. Leur présence en Flandre est, elle aussi, controversée. A Cologne, entre 1200 et 1235 apparaît un juif qui venait de Jodoigne. On cite aussi la jeune juive Rachel de Louvain convertie contre son gré qui nous révèle la présence de plusieurs familles juives dès 1220. Une rue des Juifs est citée à Tirlemont en 1232<sup>18</sup>. Une stèle funéraire, un crâne et un tibia ont été retrouvés en 1876 dans le verger de l'hôpital de Tirlemont. Il s'agissait de Dame Rebecca épouse de Moïse, décédée en 1255-1256. A Léau, non loin de là, des juifs sont signalés en 1253. On sait par ailleurs que le duc Henri III leur réserve une place dans son testament, ce dernier souhaite les chasser avec les Cahorsins de la terre de Brabant. Cette présence semble correspondre aux passages et à l'établissement de marchands accompagnés de leur famille le long du grand axe commercial Cologne-Bruges.



Stèle de Dame Rebecca, Tirlemont, 1255/ 56,  
Collection des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles  
© Photographie de Ph. Pierret

<sup>18</sup> Ph. PIERRET, G. SILVAIN, *Une mémoire de papier. Images de la vie juive en Belgique. Cartes postales XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 2009.



*Une des plus anciennes mentions d'une présence juive à Bruxelles concerne un acte émanant du chapitre d'Anderlecht, daté de 1195. Celui-ci fait apparaître la signature d'un certain Meiro, témoin d'une transaction commerciale. En 1267, nous voyons des juifs établis à Bruxelles. Cette fois, la toponymie à ce sujet est relativement précise: "le marais des juifs" est signalé en 1337, la "rue des juifs" en 1338, "l'escaliers des juifs", situé entre la rue de Terarken et la rue des Sols, au pied de l'hôtel Ravenstein, en 1346, le "pont des juifs" sur la Senne, quelques années plus tard. De ces différents lieux de résidence on a chronologiquement déduit que les juifs habitaient à l'origine du côté de l'île Saint-Géry, à proximité du premier castrum ducal. Lorsque la cour déménage au Coudenberg, on observe l'installation des familles juives dans le même quartier afin de continuer à jouir de la protection accordée par le duc.*

*Pour la période qui précède les événements de 1370 nous disposons de sources fiscales quant à la présence des juifs dans le duché de Brabant. En effet, les comptes de Godefroy de la Tour receveur général du duc de Brabant font état d'une liste de contribuables juifs résidant dans le duché. Cela ne signifie pas pour autant que ces juifs étaient nombreux à cette époque comme le souligne Placide Lefèvre<sup>19</sup>. Mentionnons que ce dernier se sert de nombreux récits d'auteurs tels que ceux Herman Schedelius (XV<sup>e</sup> siècle) et de Laurent Surius (XVI<sup>e</sup> siècle) pour répertorier chronologiquement les différentes accusations de profanations d'hosties.*

© Photographie de Ph. Pierret

<sup>19</sup> P. LEFEVRE, "La valeur historique d'une enquête épiscopale sur le miracle eucharistique de Bruxelles", *Revue Ecclésiastique*, t. XXVIII, n°2, Louvain, 1932.

## Le récit

De l'anti-judaïsme médiéval dans nos régions l'on retiendra principalement les incidents survenus à Bruxelles, sous les Ducs de Brabant. La communauté juive de Bruxelles va connaître une commotion sans précédent à la suite d'une accusation de vol et de prétendue profanation d'espèces consacrées.

Le chef de la communauté de Bruxelles résidant alors à Enghien (Hainaut) un certain "Jonathas" banquier de son état et docteur de la loi, sa femme et son fils Abraham



sont impliqués pour outrage aux espèces consacrées, selon un scénario identique à la version parisienne de 1290 que nous évoquerons plus loin (une dizaine de variantes répertoriées!). Jonathas aurait sollicité un juif converti, Jean de Louvain, demeurant à Bruxelles pour dérober des hosties à l'église Sainte-Catherine contre soixante moutons d'or. Assassiné dans son jardin à Enghien en présence de son fils, pour les uns, dans un jardin situé hors la ville pour les autres. La veuve de Jonathas remit le ciboire contenant les hosties aux juifs de la communauté de

Bruxelles, et le vendredi saint de l'an 1370, les coreligionnaires de Jonathas auraient poignardé les hosties qui se seraient mises à saigner à grands flots. Les juifs se sentant menacés confient les hosties à une Catherine, juive convertie, pour les faire transporter à Cologne. Mais celle-ci prise de remords dénonce cette action auprès du curé de sa paroisse.

Vitraux de la collégiale Saint Michel et Gudule à Bruxelles  
© Photographie de Ph. Pierret



*Pierre Van Eede, curé de Notre Dame de la Chapelle est dès lors considéré comme le premier à annoncer le miracle du saignement, et compte bien conserver et exploiter cette aubaine<sup>20</sup>. Son collègue du chapitre de Sainte-Gudule ne l'entend pas de cette manière et revendique la possession des hosties au nom de sa suprématie sur les chapelles de la ville<sup>21</sup>. Les juifs sont arrêtés, enfermés à la Steenpoort, exposés sur la Grand-Place, torturés avec des "pincettes ardentes" tout au long d'un itinéraire qui les mènent à la Grosse Tour, au lieu-dit Wollendries-Thoren, à Bruxelles que l'on peut situer entre les portes de Hal et de Namur<sup>22</sup>, pour y être attachés à des poteaux et brûlés vifs la veille de l'Ascension 1370.*

*Les juifs auraient, depuis cette profanation, été bannis définitivement de nos régions en guise de représailles et ne seraient réapparus qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Cet édit n'a en réalité jamais été appliqué.*

*Gravure extraite du livre d'Etienne Ydens, Bruxelles, 1605  
© Collection de la Bibliothèque Royale de Belgique*

<sup>20</sup> A. VAN YPERSELE DE STRIHOU, *op. cit.*, p. 14.

<sup>21</sup> La charte de l'évêque de Cambrai du 4 juin 1370 somme le curé de remettre au chapitre de Sainte-Gudule deux des hosties sous peine d'excommunication. J. STENGERS, *op. cit.*, p. 136.

<sup>22</sup> Sur la question des profanations d'hosties à Bruxelles voir F. E. de REIFFENBERG, *Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas*, p. 312. Mais surtout l'exhaustif travail de sources de J. STENGERS, *Les Juifs dans les Pays-Bas au Moyen Âge, Bruxelles*, Mémoire in-8° de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, (XLV-2), Bruxelles, Palais des Académies, 1950, pp. 25-27; 133-147; et L. POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme Du Christ aux juifs de Cour*, t. 1, Paris, 1955, p. 79.

<sup>23</sup> Plus de trente ans après la publication de de Cafmeyer, il est à remarquer que les mentalités n'ont guère changé, et que le retour des juifs fait toujours aussi peur à en juger par la lecture de *Description de différentes bandes de Juifs, meurtriers, voleurs et assassins, qui depuis plusieurs années ont commis par-ci par-là dans l'Empire des meurtres, assassinats, et vols, tant dans les dépendances et environs des Electorats, Principautés, Comtés et Seigneuries de ce Pays, que dans les Villes Impériales. Avec des avis nécessaires à tous Juges criminels dans de pareilles circonstances dans lequel des propos insultants à l'égard des coutumes religieuses juives et des aberrations historiques telles que la profanation des hosties et d'autres meurtres rituels sont imputés aux juifs*. Cf. Archives Générales du Royaume, (LP. 2673).

## Etrange similitude

La plus ancienne version, après l'allemande de Belitz, mais certainement la plus intrigante, étant donné la similitude avec celle de Bruxelles, est la version parisienne de 1290 dans laquelle une jeune femme avait, pour la somme de trente sous, accepté de troquer une hostie contre des gages. Jonathas "le Juif" aurait percé une hostie qui se mit à saigner sans que cela ne l'émeuve, qu'il fit ensuite brûler et bouillir, mais sans succès. Dénoncé par son fils, qui alerte le curé de Saint-Jean-en-Grève, Jonathas est arrêté. Après une tentative de conversion, proposée par l'évêque de Paris, il est brûlé vif. Le canevas littéraire de la légende du miracle des hosties était scellé.

Le bâtiment de Jonathas ainsi "consacré" devint successivement: la Maison des Miracles où Dieu fut bouilli (XIV<sup>e</sup> s.); la Chapelle des Miracles; l'Eglise des Billettes (XVII<sup>e</sup> s.) et enfin le Couvent des Carmes réformés de l'observance de Rennes, avant d'être concédé aux Protestants de la confession d'Augsbourg en 1812<sup>24</sup>. L'hostie miraculeuse aurait été conservée comme une relique dans l'église St-Jean-de-Grève jusqu'à la Révolution.

Pour la version bruxelloise, soit quatre-vingt années après la parisienne, l'historien Luc Dequeker a mis au jour dans son ouvrage un fait capital pour la compréhension du motif d'une telle invention, à savoir, que sévissait à l'époque, d'une part une lutte acharnée entre le chapitre de Sainte-Gudule et le prêtre de l'église de Notre Dame de la Chapelle pour la détention des hosties. D'autre part, qu'un scandale financier imputé à deux ecclésiastiques de Sainte-Gudule avait éclaté au grand jour. Ceux-ci avaient été mis en cause pour avoir placé de l'argent en dépôt chez des juifs de la ville. Les juifs furent accusés du vol des espèces permettant œuvre par à ces chrétiens malintentionnés de camoufler des pratiques lucratives.

Le regretté médiéviste Jean Stengers rappelle que, dès le XI<sup>e</sup> siècle, les juifs avaient été soupçonnés de détruire des images du Christ, en Espagne et en France. Ce crime devint même le sujet de toute une littérature dite "recueils de miracles de la Vierge". Depuis le XI<sup>e</sup> siècle la croyance à la présence réelle du Christ dans les espèces consacrées s'était généralisée dans l'Eglise d'Occident. Et comme Léon Πολιακον le souligne, on passa tout naturellement du dogme de la présence réelle à la vénération de l'hostie. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la vénération du Saint-Sacrement constitue alors un des traits majeurs de la piété chrétienne.

Pour ce qui concerne le prétendu miracle, soit le phénomène des traces de sang, c'est le chimiste allemand Ehrenberg qui le premier, en 1848, s'aperçut que certaines bactéries se développant sur des produits farineux conservés dans l'obscurité produisaient des taches rougeâtres, ressemblant à s'y méprendre à du sang séché. Les scientifiques donnèrent le nom de micrococcus prodigiosus à ce champignon. On sait plus exactement aujourd'hui qu'il s'agit soit d'une bactérie du nom de serratia marcescens qui après incubation durant trois jours conduit à une coloration rougeâtre du support infecté, soit du serratia plymuthica soit serratia rubidea qui secrète un pigment insoluble dans l'eau, non diffusible, aussi appelé prodigiosine<sup>25</sup>. Ce qui fit dire au scientifique Scheurlen en 1896 (cité par Isenberg en 1994) que "ce saprophyte a tué beaucoup plus de gens que certaines bactéries pathogènes".

<sup>24</sup> Voir à ce sujet, G. NAHON, "Les juifs de Paris à la veille de l'expulsion de 1306" dans J. KERHERVE et A. RIGAUDIERE, éd., *Finances, pouvoirs et mémoire, recueil d'hommages à Jean Favier*, Paris, 1999, pp. 27-40. S. A. DULAURE, *Histoire de Paris*, t. III, Paris, 1826, pp. 76-83. Cf. Dr. COREMANS, *La licorne et le Juif-Errant, Notes et idées touchant l'histoire de ces deux traditions*, Bruxelles, 1845, pp. 30-31. L. SIGAL-KLAGSBALD (sous la dir.), *Le Juif Errant. Un Témoin du Temps*, catalogue de l'exposition au Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, 26/10/2001 au 24/02/2002, Paris, 240 p.

<sup>25</sup> J.-F. EUZEBY, *Dictionnaire de parasitologie médicale et vétérinaire*, Paris, 2004.

## Rappel d'une légende séculaire

Les récits et accusations de sacrilèges et de crimes rituels vont se poursuivre sans encombre jusqu'à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais cette époque d'ouverture des esprits et des changements de mentalités et bouleversements sociaux est aussi l'époque où le grand écrivain français Voltaire, moins connu pour ses propos peu flatteurs à l'égard des juifs, prétend avoir entendu, à la fin de sa longue vie, ces rimes chantées à Bruxelles:

« Gaudissons-nous, bons-chrétiens, au supplice  
Du vilain juif appelé Jonathan,  
Qui sur l'autel a, par grande malice,  
Assassiné le Très-Saint-Sacrement.<sup>26</sup> »

Voilà donc ce récit légendaire parvenu sans encombre jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, jouissant d'une réputation que des auteurs aussi cultivés que Voltaire n'hésite pas à brandir tel un repoussoir à l'intégration des juifs dans la société. Son Dictionnaire philosophique, réédité et diffusé à des dizaines de milliers d'exemplaires, contribue à faire resurgir tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle les stéréotypes antijuifs d'autrefois<sup>27</sup>. C'est l'époque où le converti Michaël Néophyte publie en Pologne en 1716 ses Révélations des rites juifs devant Dieu et devant le monde<sup>28</sup>. Comme le souligne Michaël Graetz, ce rappel de la légende est capital pour comprendre la réapparition de l'antijudaïsme.

## Le XIX<sup>e</sup> siècle

Élevées au rang de relique nationale symbolisant le triomphe sur les hérétiques par les archiducs Albert et Isabelle, les hosties devinrent un sujet de vénération qui devait se poursuivre sous la monarchie de Léopold I, premier roi des Belges. On ne manquera pas de souligner à cet égard le rôle contradictoire du monarque d'obédience protestante, proche des milieux maçonniques, et à la fois proche des communautés juives, n'hésitant pas à encourager largement le remplacement des vitraux de la cathédrale représentant en détails d'une rare violence le percement des hosties à l'aide de dagues.



Vitraux de la collégiale Saint Michel et Gudule à Bruxelles  
© Photographie de Ph. Pierret

En 1861, le doyen de l'église de Sainte-Gudule conçut le projet de relancer l'ancienne confrérie sous les auspices de l'archevêché de Malines<sup>29</sup>. Un comité organisateur secondé par des associations paroissiales décida de monter une manifestation à grand spectacle, cavalcade et procession<sup>30</sup>.

La Procession de 1870 commémorant le 500<sup>e</sup> anniversaire du prétendu miracle n'eut jamais lieu étant donné l'opposition soulevée par les milieux libéraux bruxellois, notamment Janson, Buls, Fontainas, Vanderkinderen. En effet ces derniers remettaient complètement en question la culpabilité des juifs. Cela n'empêcha pas les

<sup>26</sup> Cf. *Commentaire historique sur l'auteur de la Henriade*, éd. Desoer, VIII, p. 985 ; cité par F. E. de REIFFENBERG, *op. cit.*, t. VI, p. 381.

<sup>27</sup> Cf. M. GRAETZ, *Les Juifs en France au XIX<sup>e</sup> siècle. De la Révolution française à l'Alliance israélite universelle*, (trad. S. Malka), Paris, 1989, p. 236.

<sup>28</sup> C'est le mythe du meurtre rituel qui est le sujet de *La Méchanceté juive* publiée à Lwow en 1760 par le chanoine Pikoulski, reprenant intégralement le texte de M. Néophyte. Cf. L. POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme du Christ aux Juifs de cour*, t. 1, Paris, 1955, p. 341.

<sup>29</sup> Dom Liber, *Le Faux Miracle du Saint Sacrement à Bruxelles*, Bruxelles, 1874, p. 6.

<sup>30</sup> En réalité, il y eut deux sortes de jubilé: l'un consistait à rappeler le prétendu miracle de 1370, il était fêté tous les soixante-dix ans de chaque siècle, l'autre célébrait la délivrance de Bruxelles du joug espagnol (victoire du duc de Parme en 1585) et la translation des reliques en l'Église Sainte Gudule la même année.

différentes confréries et comités de patronage adeptes du jubilé de faire frapper des médailles et jetons représentant le martyr mérité des juifs dénudés, suspendus par les bras au dessus des flammes. Mais ce qui est intéressant de noter c'est que ce ne fut pas la première opposition. La dernière avait eut lieu en 1785. A l'époque, le gouvernement de Joseph II s'était opposé en termes "méprisables et menaçans" à la publication d'une dissertation historique du Père Navez sur les hosties miraculeuses. Le livre ne parut que cinq ans plus tard, au moment de la Révolution de Brabant.

L'opposition devait se faire sentir aussi de manière scientifique par la publication de différentes études sur le sujet. Des erreurs de lecture venaient ébranler pour la première fois les élucubrations parvenues jusqu'à ce jour. Inutile de dire que ces tentatives de démanteler le récit mythique ne furent pas très bien reçues. L'amalgame avec les "réfractaires" de la religion catholique fut rapidement fait. La Maçonnerie, la Libre-pensée et l'Internationale furent accusées d'imiter les juifs, soit de voler des hosties et de les poignarder. Calomnies et insultes étaient légion dans la presse à telle enseigne que les propos de l'abbé De Bruyn, auteur d'une brochure diffamante et calomnieuse furent portés en justice et condamnés.

Il faudra attendre la Première Guerre mondiale pour que cet épisode dramatique ne soit plus commémoré ni vénéré. Pourtant, on peut se poser la question de savoir comment lutter efficacement contre les réminiscences d'une légende d'une telle ampleur qui a su utiliser la religion, mais aussi les arts religieux et populaires pour "immortaliser" le prétendu miracle et forger les âmes et consciences de générations entières de chrétiens.

## **Réurrence et persistance: l'art au service d'un mythe**

Il nous paraît difficile de ne pas évoquer l'œuvre artistique la plus connue sur le sujet à savoir la célèbre prédelle de Paolo Ucello, aujourd'hui exposée à la Galleria Nazionale delle Marche, Urbino. Œuvre étudiée et commentée par des dizaines d'auteurs<sup>31</sup>, tant au niveau de la perspective particulière qu'au niveau de la qualité

artistique de l'œuvre. Rares sont ceux qui ont examiné le tableau avec un regard mixte tel que celui que nous propose Jean Louis Schefer dans ce qui peut être considéré comme la plus récente étude sur l'histoire de la profanation d'hosties. Il apporte un éclairage singulier sur la fiction théologique de cette représentation, parangon de l'iconographie médiévale et moderne. La richesse des sources utilisées, son analyse du "découpage anthologique de l'histoire" et le parallélisme établi entre les espèces, l'hostie et la monnaie, rendent la lecture particulièrement prenante d'un récit qui reste somme toute assez énigmatique pour ne pas dire totalement invraisemblable<sup>32</sup>.

La prédelle d'Ucello a été réalisée sur le "scénario" de la profanation parisienne de 1290 (Les Billettes), dont découlera fidèlement la version bruxelloise, quatre-vingts ans plus tard. Calquée en tous points, les plagiaires du XIV<sup>e</sup> siècle n'ont même pas pris soin de nommer les personnages principaux autrement. L'histoire de Jonathas d'Enghien, chef de la communauté de Bruxelles, se déplaçant au XIV<sup>e</sup> siècle en diligence, entre sa résidence contadine et la synagogue pour ses activités citadines, constitue un tissu d'invraisemblances et d'anachronismes grossiers.

---

<sup>31</sup> La remarquable étude, l'hostie profanée, de Jean Louis Schefer apporte un éclairage singulier sur la fiction théologique et consacre 16 pages à ce qui servira de parangon à toute l'iconographie médiévale et moderne.

<sup>32</sup> J. L. SCHEFER, *L'hostie profanée. Histoire d'une fiction théologique*, Paris, 1998. (552 p. avec illustrations). Pour les détails techniques, noms des auteurs et mesures des œuvres, des tableaux, vitraux et tapisseries, on se référera au chapitre "iconographie", aux planches XXXI à XXXVII.



*Ce qui nous importe avant tout c'est la représentation du juif dans la société au travers des âges. Les visages, les habits, les attitudes, les postures, reflet fidèle de l'image que la société chrétienne se fait de son voisin hérétique est à l'origine du récit (XIV<sup>e</sup> siècle) pratiquement exempt de laideur et de méchanceté. Les représentations sont plutôt flatteuses: personnages semblables aux patriciens chrétiens, les intérieurs bourgeois de la maison, témoignent clairement du degré d'intégration des communautés, qui en Italie, qui dans les Flandres. Il en sera ainsi jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle si l'on se réfère aux belles gravure publiées dans le livre du curé de Tongres, Estienne Ydens, où là encore les juifs sont représentés avec belle allure et distinction. Hormis leur tenue quelque peu "orientalisante", tête coiffée de turbans, on croirait voir des riches marchands luthériens des Provinces Unies. Point de regards, torves, de nez crochus, de comportement hystériques lors des railleries si ce n'est un crachat produit sur la table où se trouve le pain consacré.*

*Gravure extraite du livre d'Etienne Ydens, Bruxelles, 1605  
© Collection de la Bibliothèque Royale de Belgique*



*Le point culminant de notre observation est l'absence de sang dans l'épisode du percement des hosties. Contrairement aux obsessions de de Cafmeyer, un siècle plus tard, qui focalise son attention sur les quantités de sang répandues, et soi disant relatées dans les différents récits connus de l'auteur. Des traces de sang on passe sans ambages aux saignements, pour finir en flots et en éclaboussures!*

*De la même manière, les plus anciens vitraux de la collégiale, financés par Charles Quint (XVI<sup>e</sup> siècle), et dont quatre subsistent aujourd'hui, ceux dédiés aux frères et soeurs de l'empereur, ne comportent pas de juifs hideux, aux visages déformés par la cruauté déployée. Pas plus de scènes effrayantes, à l'exception de celle où la violence se déploie sur Jonathas lors de son exécution sommaire, en son jardin d'Enghien.*

*Il en va tout autrement des présentations du XVIII<sup>e</sup> siècles, qui nous donnent à voir des personnages monstrueux, grimaçant, se comportant comme des possédés et destinés à effrayer la population tant par leur physique que par leurs agissements. Le comble semble atteint dans la série de tableaux de la collégiale. Ce sont les œuvres des maîtres tapissiers et verriers des XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles qui déploient un talent indéniable pour représenter des accès de violence inouïe.*

*Gravure extraite du livre d'Etienne Ydens, Bruxelles, 1605  
© Collection de la Bibliothèque Royale de Belgique*



Collection de la Cathédrale des saints Michel et Gudule  
 © Institut Royal du Patrimoine artistique, Bruxelles

Les belles tapisseries des frères Van der Borghht bien que "caravagesques" dans leur styles, nous livrent par endroit des détails notables: ici, la description de l'intérieur de la synagogue, avec son abside propre à contenir l'armoire sainte, là, la finition des murs moulurés et des plafonds nous font penser à une synagogue de taille disproportionnée au regard de la communauté de l'époque.

Collection de la Cathédrale des saints Michel et Gudule  
 © Institut Royal du Patrimoine artistique, Bruxelles





Gravure extraite de l'ouvrage de de Cafmeyer, Bruxelles, 1720  
 © Collection du Musée Juif de Belgique

Dans le cadre de notre contribution nous devons renoncer à un examen comparatif détaillé du corpus iconographique. Pourtant, la matière est vaste à en juger rien que par les illustrations figurant dans l'ouvrage de de Cafmeyer. En particulier, les douze scènes qui flanquent l'autel du Saint Sacrement, dessinés par Joan Van Den Sande, sous la forme d'encarts assortis de légendes en français et en flamand, nous livrent des détails pertinents. En outre, ils apportent leur lot de variantes, bien que calquées sur les illustrations de l'ouvrage d'Estienne Ydens: description des lieux - le jardin

Gravure extraite de l'ouvrage de de Cafmeyer, Bruxelles, 1720  
 © Collection du Musée Juif de Belgique



de Jonathas ressemble à un cimetière ou à un potager! -, des personnages, de leurs habits. Les commentaires en légende sont éclairants quant à la mentalité. Ces gravures qui datent du jubilé de 1670 sont également dénuées de traits infamants à l'encontre des Juifs. De la même façon, il n'est aucunement question de sang provenant des espèces consacrées.



*lithographies dont nous vous livrons ici deux exemplaires. Dans la scène de la translation des hosties vers Sainte-Gudule, on reconnaît aisément L'église de Notre Dame de la Chapelle et ses maisons faisant face à l'entrée.*

*Gravure extraite de l'ouvrage de de Cafmeyer, Bruxelles, 1720  
© Collection du Musée Juif de Belgique*



## ***Les tableaux de Sainte-Gudule***

*Ainsi dix-huit tableaux peints par Vanhelfmont, Vanderheyden, Kerrickx, Eykens et van Orley, furent offerts par des évêques et abbés à l'occasion du jubilé de 1720, ils furent placés dans la cathédrale Sainte-Gudule, entre les colonnes des petites nefs. Ceux-ci sont reproduits avec soin dans l'ouvrage de Cafmeyer sous la forme de*

## Les tapisseries de Sainte-Gudule

De très belles tapisseries issues des ateliers bruxellois des frères Van der Borghit pour le jubilé de 1770 et 1785 figuraient anciennement dans la cathédrale. Elles sont aujourd'hui conservées dans les réserves des Musées Royaux d'Art et d'Histoire du Cinquantenaire<sup>33</sup>. La première des tapisseries date de 1770, elle s'intitule *La Transfixion des Hosties* et représente un groupe de juifs occupés à transpercer les hosties à l'aide de poignard. On notera le côté exacerbé de la scène, le sang coule à flot, il se dégage une atmosphère de fureur et de désarroi devant une telle violence déployée. L'intention est bien évidemment de choquer le public et de forger les esprits à cultiver une haine à l'égard de ceux qui osent commettre de telles horreurs.

La seconde tapisserie s'intitule *“L'incarcération des Coupables à la Steenpoort”* et représente les Juifs enchaînés et menés à la prison de la Steenpoort. La sentence finale de faire périr les juifs de Bruxelles sur le bûcher n'est pas évoquée ici. Bien que l'on ait choisi de faire le transport de nuit à la lumière des torches qui brûlent et rappellent le feu du bûcher.

La dernière tapisserie intitulée *“Le transport processionnel des Hosties de la Chapelle Sainte-Catherine à l'église Sainte Gudule”*. On y voit le duc Wenceslas et la duchesse Jeanne de Brabant, accompagnés des membres de la noblesse et de la haute bourgeoisie de la cité. Monseigneur Godefroid de Vos, abbé de Grimbergen, flanqué de ses prélats, déambule sous un dais rouge. Tout semble paisible et donner une certaine légitimité à ce transfert d'espèces consacrées, alors que la présence des époux souverains est totalement erronée.

<sup>33</sup> Nous tenons à remercier Mme Ingrid De Meûter, Musées Royaux d'art et d'histoire; Mmes Myriam Serck-Dewaide, Christina Ceulemans, Marie Christine Claes, de l'Institut Royal du Patrimoine artistique qui nous ont aidé dans nos démarches et autorisé à reproduire les tapisseries; MM. François de Callatay et Claude Sorgeloos de la Bibliothèque Royale de Belgique, pour les reproductions des gravures anciennes.

## Les vitraux de l'église Saint-Nicolas à Enghien

Les origines de l'église sont peu connues mais ses fondations remontent au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans l'église décanale d'Enghien dédiée à Saint-Nicolas de Myre, se dresse la chapelle Saint-Anne, appelée aussi chapelle des Rhétoriciens, située à droite en entrant dans l'église. Les vitraux des ateliers Wybo méritent une attention spéciale. Ils datent de 1930-1931 et racontent en deux panneaux l'histoire des hosties miraculeuses, ce qui en dit long sur la pérennité du mythe.

## La maison de Jonathas à Enghien

Le donjon roman, appelé communément *“maison de Jonathas”* se dresse rue Montgomery, à cinquante mètres environs de l'Église Saint-Nicolas. Il existe encore un joli petit jardin intérieur ainsi qu'une ruelle longeant le mur de propriété, lieux où Jonathas se serait fait poignarder. Cet édifice qui n'a conservé de médiéval que ses fondations (XII<sup>e</sup> siècle) fut rénové et transformé au XVI<sup>e</sup> siècle en habitation à hauts pignons. La maison est convertie en brasserie au XVIII<sup>e</sup> siècle et enfin en distillerie et magasin de vins en 1914. La maison de Jonathas abrite aujourd'hui les collections du Musée Communal de la ville dont les fameuses tapisseries, dites *verdures*. Aucune source historique n'atteste la véracité de cette propriété au juif Jonathas.

## Conclusion

*De Gielemans, moine copiste de l'abbaye du Rouge Cloître (XV<sup>e</sup> siècle), premier auteur chrétien à parler du miracle, jusqu'au bollandiste Matagne ou l'abbé Debruyne<sup>34</sup>, adeptes d'un antijudaïsme viscéral au XIX<sup>e</sup> siècle, pourfendant l'écrivain "justicier" Charles Potvin, alias Dom Liber, on aura récolté une somme faite d'incohérences de dates<sup>35</sup>, d'erreurs de lecture, de fautes de traduction, manque de documents originaux et fabrication de preuves. Si l'on doit beaucoup à l'étude de Dom Liber qui mena une véritable enquête policière, sur base d'observations historiques, linguistiques, liturgiques, voir "sociologiques", on notera tout de même que le farouche libéral profitent quelque peu du climat exacerbé de la problématique du moment, à savoir la querelle du pouvoir, s'exprimant dans deux visions totalement opposées des Libéraux et des Catholiques.*

*Au terme de notre article, il nous reste à saluer les mesures prises par l'évêché de procurer aux visiteurs de la collégiale un papillon reprenant le développement intégral de l'étude historique de Dequecker établissant que "la culpabilité des juifs ne fut jamais établie, bien au contraire<sup>36</sup>. Le fait matériel de la profanation des hosties ne fut nullement constaté. L'exécution des Juifs ne fut légitimée que par la foi dans le prétendu miracle. L'accusation des juifs rendait le miracle digne de foi. Le prétendu miracle offrait une occasion bienvenue de se défaire des Juifs. En même temps, le miracle signifiait pour les simples fidèles une preuve matérielle de la présence du Christ dans l'Eucharistie. Des miracles eucharistiques semblables, justifiés par une accusation contre les juifs, étaient connus en Europe au Moyen Age. Des traces de moisissure sur les hosties étaient interprétées comme des traces de sang, le sang du Christ".*

*Gageons que cette incontournable contribution scientifique par un professeur issu d'une alma mater catholique, dissipera un peu plus les stéréotypes aussi puissants que modernes, sortis de la bouche du chanoine de Sainte-Gudule, pourfendant sans relâche "les Juifs opiniâtres" et prônant la conversion des Hérétiques" tout en n'oubliant pas d'agonir d'injures "les Hâbleurs critiques et faux sçavans de ce siècle".*

*Il nous paraît plus amène de conclure notre travail en associant la paroisse de Notre Dame de la Chapelle à de "meilleurs" souvenirs. Rappelant ainsi au passage les conversions de juifs au catholicisme, survenues dans la paroisse. Ouverleaux<sup>37</sup>, pionnier des études juives en Belgique, rappelle à cet égard que l'abjuration des Juifs*

*étant généralement reçue comme un événement d'importance dans la vie religieuse du temps. Un épisode semblable, datant de 1721 et concernant une jeune juive native de Strasbourg, reçue à l'église de Notre-Dame de la Chapelle de Bruxelles, fut marqué lui aussi par la présence de plusieurs personnalités.*

*“De Brusselle le 24 octobre 1721. Lundi 20 de ce mois, Mr. Le pasteur de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle en cette ville, fit la cérémonie dans le portail de son église de recevoir l'abjuration du judaïsme d'une fille juive âgée de 24 ans, nommée Sara Leybing, native de Strasbourg, et de la baptiser, aiant été tenue sur les fonts par madame la princesse de la Tour et Tassis, et par le prince Alexandre, son fils aîné, qui lui donnèrent les noms de Marie Alexandrine, en présence de beaucoup de noblesse et de peuple<sup>38</sup>.”*

*D'autres récits de la vie quotidienne des juifs dans le quartier de la paroisse de Notre Dame de la Chapelle depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours seront précisément traités par mon collègue Daniel Dratwa, Conservateur au Musée Juif de Belgique. En effet, après la fermeture du cimetière de Saint-Josse en 1829, la communauté juive de Bruxelles fait l'acquisition d'une parcelle de terrain situé à Saint-Gilles<sup>39</sup> et appartenant à la fabrique d'église de Notre-Dame-de-la-Chapelle, qui fonctionnera jusqu'en 1877. Séparé des autres cultes par une haie, ce cimetière comportait des sections réservées aux protestants et aux israélites.*

<sup>34</sup> Cf. Sa diatribe sur les milieux francs maçons et sur les juifs, parmi lesquels Bischoffsheim et son prétendu "besoin de vengeance sur cette race catholique dont lui et les siens avaient si bien réussi à accumuler l'or" D. LIBER, *Le Faux Miracle du Saint Sacrement à Bruxelles*, Bruxelles, 1874, p. 204.

<sup>35</sup> Il est mentionné dans nombre de documents cités la présence du duc et de la duchesse de Brabant lors du jugement et de l'exécution des Juifs en mai 1370, alors que ceux-ci sont à Luxembourg pour une durée de 40 jours!

<sup>36</sup> Commission Nationale Catholique pour les Relations avec le Monde Juif

<sup>37</sup> E. OUVRELEAUX, *Notes et documents sur les Juifs de Belgique sous l'ancien Régime*, Paris, 1885.

<sup>38</sup> *Relations Véritables*, 24 octobre 1721.

<sup>39</sup> La fabrique d'église de Notre-Dame-de-la-Chapelle avait acquis en 1784, au lieu-dit "Den Schilt" sur la commune de Saint-Gilles, un terrain qui desservait les quartiers de l'hôpital St-Jean "principalement" – mais pas uniquement – pour les paroissiens et patients décédés de l'hôpital Saint-Jean), les paroisses de Notre-Dame-de-la-Victoire au Sablon et Saint-Jean-Etienne aux Minimes, deux quartiers habités par les familles juives. Cf. Ph. PIERRET, *Mémoires, mentalités religieuses, art funéraire: la partie juive du cimetière du Dieweg XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris-Louvain, 2002.

Auteur:

*Philippe Pierret, Conservateur au Musée Juif de Belgique*

Illustrations: *Philippe Pierret, Archives CPAS de Bruxelles,*

*Musée Juif de Belgique, Staat und Universitätsbibliothek –  
Hambourg (D), Bibliothèque Royale de Belgique,  
Institut Royal du Patrimoine Artistique.*

Lay-out: *Fabien Voets*

Impression: *IPM printing*

*Cette plaquette a été éditée par l'asbl Les Amis de la Chapelle à l'occasion  
des 800 ans de la Paroisse Notre-Dame de la Chapelle (1210-2010) pour  
honorer la mémoire d'aînés dans la foi qui ont été victimes d'injustices au  
long de ces huit siècles.*

